

DOSSIER DE PRESSE

**UN EMPLOI POUR CHACUN.E, LA TRANSITION POUR
TOUS ET TOUTES :
ENSEMBLE, POUR UN MILLION D'EMPLOIS
CLIMATIQUES EN FRANCE À L'HORIZON 2020**



#emploisclimat

www.emplois-climat.fr



Confédération Paysanne
Syndicat pour une agriculture paysanne
et l'éradication de la transgénèse
contaminée
Membre de la Confédération Paysanne Française et de l'UEC Europe



avec le soutien de
la Ligue des droits de l'Homme
Ligue
des droits de
l'Homme
FONDÉE EN 1907



Cette publication a été réalisée avec le soutien de la Heinrich Böll Stiftung France

**HEINRICH BÖLL STIFTUNG
FRANCE**

Créer 1 million « d'emplois climat » d'ici 2020, c'est possible ! Nous lançons une campagne et soumettons au débat public une proposition qui permet de donner une réponse au chômage et d'entrer de plein pied dans la transition écologique nécessaire au vu de l'urgence climatique.

Le rapport que nous publions montre que l'argent nécessaire pour une transition écologique juste socialement ne manque pas. La volonté politique fait, par contre, cruellement défaut. Syndicats, associations sociales et environnementales se sont réunis courant 2016 et ont travaillé pour aboutir à cette proposition commune, pour une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse, la protection des salarié.e.s concerné.e.s et la création de nombreux emplois.

Pour faire vivre cet espoir, nous avons besoin de la mobilisation de tou.te.s. Mais comme le dit Naomi Klein « si nous conjugons justice sociale et action pour le climat, les gens se battent pour cet avenir ».

Débattons-en !

Alofa Tuvalu
Alternatiba
Amis de la terre
Attac
Collectif Roosevelt
Confédération paysanne
Emmaüs France
Fédération syndicale unitaire (FSU)
Heinrich Böll Stiftung France
Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)
Réseau Action Climat
Union syndicale Solidaires

Avec le soutien de la Ligue des droits de l'Homme

CRÉER UN MILLION D'EMPLOIS CLIMAT EN FRANCE D'ICI 2020 – NÉCESSAIRE, SOUHAITABLE ET FAISABLE !

POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DONNER UNE RÉPONSE À LA QUESTION DU CHÔMAGE.

Selon Le Canard enchaîné (1), le patron du Medef, Pierre Gattaz, a décidé de détruire le stock restant des pin's affichant la promesse faite en 2014 par l'organisation patronale de créer «1 million d'emplois» en cinq ans (2). Cette promesse représentait la contrepartie du Medef à la baisse des charges promise par le gouvernement Hollande, qui a abouti au pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi (3).

La promesse du Medef ne sera pas tenue !

Les charges pour les entreprises ont baissé, mais la tendance globale du chômage n'a jusqu'ici pas pu être inversé. Certes, les dernières données concernant l'évolution du chômage au dernier trimestre 2016 étaient positives mais l'évolution du chômage sur le quinquennat reste négative et des prévisions pour 2017 (4) s'annoncent plutôt sombres...

Alors que les outils du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi sont en train de creuser le budget de l'Etat avec une dépense prévue de 33 Md€ en 2016 et 41 Md€ en 2017 leurs effets en termes de compétitivité et emplois sont loin d'être atteints : le nombre d'emplois sauvés et créés en 2016 en contre partie est estimé entre 128 000 et 340 000 (5).

Par ailleurs, dans le domaine de la transition écologique certains indicateurs pour la France reste à la traîne :

- Un rapport de la Cour des comptes de 2016 (6) montre que l'Etat, via son système fiscal, continue à financer davantage la pollution que les solutions environnementales et climatiques : sion tient compte du différentiel de taxation entre le gazole et l'essence (6,11 Md€ en 2015), le total des dépenses fiscales défavorables au développement durable s'élève en 2015 à 13 Md€, contre moins de 5 Md€ en faveur de l'environnement.

- La France prend également du retard concernant le développement des énergies renouvelables (7). Son objectif pour 2020, déjà plus faible que celui d'autres pays voisins non seulement est loin d'être atteint mais c'est le pays de l'Union européenne le plus d'éloigné de son objectif. Ce secteur comptabilise aujourd'hui 77 000 emplois en France contre 400 000 en Allemagne. Il y a donc du retard à rattraper ce qui tombe bien car une grande partie des emplois dans ce secteur est local.

Les signataires du rapport « Un million d'emplois pour le climat » souhaitent donc soumettre au débat public une proposition qui permet de répondre à ces 2 défis – l'accélération de la transition écologique et la lutte contre le chômage: la création d'ici 2020 d'un million d'emplois nets dans les secteurs liés à la transition écologique pour un coût total de 105 Md € en rythme de croisière.

Nous proposons d'actionner plusieurs leviers comme la création de 250.000 emplois aidés labellisés « transition écologique», de 100 000 postes dans la fonction publique et la mise en place d'une réflexion sur une réduction du temps de travail.

(1) Le Canard enchaîné (2016) « Gattaz met son pin's en berne », n°4969, 20.01.2016

(2) <http://www.medef-somme.fr/creer-1-million-demplois-en-5-ans-cest-possible-nous-lavons-deja-fait-2.html>

Vidéo : <http://www.medef.com/medef-tv/videos/detail/medeftv/1-million-demplois-cest-possible.html>

(3) Ce pacte inclut plusieurs outils comme le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et le pacte de responsabilité.

(4) Selon le Ministère de l'Economie et des Finances.

(5) Ducoudré, Heyer, Plane (2016) « CICE et pacte de responsabilité : une évaluation selon la position dans le cycle », OFCE 2016/2 N°146 pages 5-42; Rapport spécial de la mission « Remboursements et dégrèvements », Marie-France Beaufile (13 juillet 2016) « CICE : Le rendez-vous manqué de la compétitivité ? »

(6) Cour des comptes (2016) « L'efficience des dépenses fiscales relatives au développement durable »

(7) Altereco (2016) « Le bilan du quinquennat de François Hollande en 10 graphes » ; 16 décembre 2016

Méthodologie utilisée pour estimer le nombre d'emplois à créer dans les différents secteurs

Nous proposons la création nette d'un million d'emplois « climat » en 2020. Nous nous appuyons sur les analyses de Philippe Quirion (8) pour d'une part estimer le nombre d'emplois détruits en 2020 dans les secteurs impactés (soit moins 446 000 emplois) basé sur la trajectoire du scénario négaWatt et d'autre part pour avoir une estimation des activités sectorielles qu'il faut stimuler pour arriver à la création d'emplois nette d'un million d'emplois.

Dans cette étude, chaque branche (9) d'activité se caractérise par un contenu en émissions de gaz à effet de serre et un nombre spécifique d'emplois nécessaires à la production générée par un million d'€ de demande finale adressée à cette même branche. Sur la base de l'évaluation menée par Philippe Quirion, nous proposons de cibler les secteurs d'activités présentés dans le tableau ci-dessous.

Il s'agit d'une approche macro-économique qui se base sur l'utilisation des tableaux entrées-sorties (10) qui peut donc sur ou sous-estimer la réalité du terrain constatée par des acteurs des différentes branches. Ce choix méthodologique représente cependant l'avantage d'être harmonisé sur la totalité des secteurs pris en compte pour ce calcul.

Nous considérons que cette évaluation permet de s'exprimer sur des ordres de grandeur par contre il y a un besoin d'analyses plus détaillées à l'échelle de chaque secteur d'activité pour mettre en lumière les particularités et différences.

	2020			
	nombre d'emplois créés	M d'€		nombre d'emplois détruits
Secteur du bâtiment et rénovation	350 000	21,9	Energies non renouvelables, réseaux gaz et électricité	-23 000
Energies renouvelables	330 000	26,4	EPR et prolongation des centrales nucléaires	-76 000
Action sociale	230 000	8,2	Produits pétroliers	-25 000
Réparation de biens domestiques, recyclage	130 000	13,4	Bâtiments neufs	-124 000
Fabrication industrielle dans des secteurs compatibles avec la transition	110 000	15,7	Infrastructures routes	-25 000
Administration publique (enseignement, administration territoriale, etc.)	100 000	6,3	Transport aérien	-27 000
Activités des organisations associatives	80 000	3,5	Secteur automobile	-85 000
Agriculture paysanne bio / intégrée	50 000	4,3	Fret routier	-31 000
Transport ferroviaire, transport en commun	20 000	1,4	Agriculture traditionnelle	-30 000
Recherche-développement scientifique	20 000	1,8		
Activités créatives, artistiques et de spectacle, bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	20 000	1,2		
Matériel ferroviaire	6 000	0,5		
Total	1 446 000	104,7		- 446 000
	1 000 000			

(8) Philippe Quirion (2013) « L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt », Cired n° 46-2013 / Perrier, Quirion (2016) « La transition énergétique est-elle favorable aux branches à fort contenu en emploi ? Une approche input-output pour la France » FAERE - WP 2016.09

(9) Le contenu de 63 branches au niveau de détail NACE est précisé dans l'article suivant : Perrier, Quirion (2016) « La transition énergétique est-elle favorable aux branches à fort contenu en emploi ? Une approche input-output pour la France » FAERE - WP 2016.09, page 17

(10) Le tableau d'entrées-sorties (TES) est un des tableaux des comptes nationaux. Il analyse chacun des produits de la nomenclature selon l'origine (production nationale ou importations) et sa destination (consommation finale, exportations, investissements). Pour chaque produit, le TES établit l'équilibre comptable ressources-emplois.

Le succès de la transition écologique juste dépend en grande partie de la capacité collective à résoudre l'équation entre emplois détruits et créés et de la qualité et la pérennité des emplois créés pour que la transition devienne un réel projet collectif.

Pour arriver à un million d'emplois « nets » en 2020, il est nécessaire de créer 1,5 million de postes afin de compenser les pertes d'emplois qui se produiront dans certains secteurs d'activités impactés comme les centrales au charbon et le transport routier.

Dans notre proposition, les secteurs concernés par la création d'emplois-climat couvrent un champ volontairement large d'activités, celle que nous estimons nécessaires pour permettre une transition écologique juste. En effet, plus que jamais, celle-ci doit s'étendre et s'ancrer dans toutes les activités de notre vie quotidienne : l'éducation, la recherche, l'accompagnement des ménages en difficulté, l'aide à la personne, les activités extrascolaires, des expositions artistiques etc.

7 mesures et orientations sont à prendre et à engager dès 2017 pour rendre cet objectif opérationnel :

1. Créer 250 000 emplois aidés labellisés « transition écologique ».
2. Créer 100 000 emplois « transition écologique » dans les services publics.
3. Investir dans les secteurs privés de la transition écologique pour créer 650 000 emplois.
4. Résoudre l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois dans les secteurs fragilisés par une reconversion qui doit être anticipée et territorialisée avec une offre de formations adaptée.
5. Assurer la qualité et la protection sociale des emplois de la transition écologique juste.
6. Lancer une réflexion sur des changements structurels pour adapter les emplois au cadre de la transition écologique.
7. Conditionner les dispositifs de soutien au secteur privé à la création d'emplois de qualité en particulier dans des secteurs de la transition écologique.

DES RECETTES MOBILISABLES POUR FINANCER LA TRANSITION

Ce rapport montre qu'une transition écologique riche en emplois de bonne qualité est possible. Et qu'elle peut être financée : la longue liste des niches fiscales défavorables à la transition écologique et la perte de recettes due à la fraude et à l'évasion fiscale sont les gisements qu'il faut exploiter pour financer la transition en complément de la nécessaire reprise en main du crédit.

Ces recettes permettront de mettre en place des financements nécessaires à la création d'1,5 millions d'emplois sous des formes très différents, la typologie des financements à mettre en place varie énormément d'un secteur à l'autre: investissements publics, subventions, crédits d'impôts mais aussi de l'épargne des ménages et des emprunts.

Recettes mobilisables pour la création d'emplois de la transition écologique juste	€
Evasion et fraude fiscale	30-160 Md€/an
Niches fiscales en faveur des énergies fossiles	Au moins 10 Md€/an
Elargissement de l'impôt de bourses vers une réelle TTF	2 à 5 Md€/an supplémentaires
La réorientation des investissements dommageables à l'environnement	Des sommes importantes difficiles à calculer dans leur ensemble.
Démocratisation de la création monétaire fléchage "transition écologique" (quantitative easing)	60 Md€/an
Les coûts de la privation d'emploi	36 Md€/an
Les recettes de la taxe carbone française	5,9 Md€ en 2017 et 7,8 Md€ en 2018 etc.

CRÉATION D'UN PLATEFORME « EMPLOIS-CLIMAT » POUR DÉFENDRE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Attentats, accueil de réfugiés, enjeux de sécurité, chômage qui persiste, entreprises en difficulté, uberisation d'une partie de l'économie, zones rurales délaissées, inégalités qui ne se cessent de se creuser... Le contexte politique actuel se focalise sur la défense d'intérêts particuliers, la remise en cause des politiques et des institutions. Il est dominé par des jeux de pouvoir, de posture et de votes stratégiques sans réelle alternative crédible.

Au même temps l'urgence climatique est là !

Les données scientifiques sont sans faille, malgré les inquiétants signaux politiques actuels suite à l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis. La question n'est plus s'il faut se lancer dans le chantier de la transition écologique mais comment et à quelle vitesse.

En France, la transition écologique est enclenchée mais il est maintenant urgent de débattre collectivement sur com-

ment l'accélérer et la rendre plus juste et acceptable.

Même si la loi sur la transition écologique souligne à plusieurs reprises le lien important entre des politiques de la transition écologique et la question des emplois, les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques sont encore trop souvent perçues comme contradictoires avec un objectif de création d'emplois et de justice sociale.

Ainsi, syndicats et associations environnementales, sociales et d'éducation populaire se sont réunis en 2016 au sein d'une plateforme d'échange sur les enjeux climat et emplois pour travailler sur une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse, la protection des salariés concernés et le renforcement des opportunités de la transition écologique pour créer des emplois nouveaux.

La loi transition énergétique et la question des emplois climat et de reconversion

La loi transition énergétique et la croissance verte adopté en 2015 reconnaît le lien entre la transition et l'impact notamment sur les salariés de certains secteurs. L'article 2 fixe notamment comme objectif aux politiques de l'énergie de «garantir un haut niveau de protection sociale et de garanties collectives à l'ensemble des personnels des secteurs concernés par la transition énergétique et accompagnent les besoins de formation et les transitions professionnelles».

L'article 182 de la loi transition énergétique prévoit que l'Etat élabore, en concertation avec les organisations syndicales de salariés, les organisations représentatives des employeurs et les collectivités territoriales, un plan de programmation de l'emploi et des compétences tenant compte des orientations fixées par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Ce plan devra notamment servir à indiquer les besoins en termes de compétences et formations continues pour prendre en compte les évolutions en matière d'emplois liés à la transition écologique.

Un accompagnement actif à la reconversion est prévu par l'article 180 de la loi transition énergétique qui stipule que les politiques d'emploi et le dialogue social, tant au niveau des branches professionnelles que des entreprises, doivent consacrer une attention particulière à l'accompagnement des transitions professionnelles afférentes à la transition écologique et énergétique.

Ainsi l'Etat, les régions et les partenaires sociaux sont en charge d'évaluer les besoins en matière d'emplois et de compétences sur les territoires et dans les secteurs professionnels au regard de la transition écologique en lien avec la programmation pluriannuelle de l'énergie qui indique les orientations en termes de consommation et de production énergétique.

Résoudre l'opposition récurrente entre des mesures climatiques et la question des emplois

Les politiques climatiques vont fragiliser un certain nombre de filières et ainsi détruire des emplois. Insister uniquement sur l'effet créateur net de la transition écologique ne résoudra pas l'équation entre les emplois créés et perdus et ne suffira pas à lever les freins.

Nous l'avons vu, la fermeture de la centrale de Fessenheim, promesse du candidat et du Président de la République François Hollande, cristallise un certain nombre de tensions, notamment de la part des salarié.e.s du secteur. La mise en place d'une taxe poids lourds à l'échelle nationale a été empêchée par la mobilisation du secteur agricole et des transporteurs routiers. Plus récemment encore, le gouvernement a supprimé l'amendement prévu pour le projet de loi de finances rectificative qui visait à supprimer l'exonération de TICC dont bénéficient les centrales électriques au charbon, sous la pression des salarié.e.s. Ces annonces de politiques écologiques n'étaient pas accompagnées de mesures de reconversion adéquates. Et les délais de mise en œuvre ne permettaient pas de construire au moins un début de réflexion pour un projet alternatif. Dans ces circonstances, ces oppositions sont compréhensibles.

Résoudre ces oppositions est la condition nécessaire pour que la transition devienne une aspiration forte et prioritaire de la société.

LES OBJECTIFS DE LA PLATEFORME « EMPLOIS-CLIMAT »

1. Créer un espace d'échange pour avancer sur des propositions collectives liant emploi et transition écologique :

- Valoriser les travaux et les initiatives existantes et inciter au développement d'initiatives similaires dans les territoires.
- Combattre les idées reçues qui opposent transition écologique et emploi.
- Développer l'expertise collective concernant les recommandations par rapport à la qualité des emplois à créer, les modalités de reconversion par secteur d'activité etc.
- Mettre en place un échange structuré sur les transformations des emplois dans le cadre de la transition écologique et sociale à l'échelle nationale et locale.

2. Concevoir et mener une campagne d'éducation populaire et influencer les débats publics, notamment dans le cadre des élections présidentielles:

- Développer des outils, supports de débat et de communication pour diffuser les propositions de groupe auprès d'un public plus large.
- Placer la transition écologique et la création d'emploi dans les questions clés de l'élection présidentielle de 2017.

Il est temps de mettre le curseur de l'action politique sur un futur écologiquement et socialement souhaitable.

LA PLATEFORME EMPLOIS-CLIMAT REJOINT UN MOUVEMENT INTERNATIONAL

« Un million d'emplois climatiques », c'est le titre d'un rapport publié en 2014 sous l'égide du mouvement citoyen « Campaign Against Climate Change ». Se plaçant dans une perspective de 20 ans, le scénario prévoit pour le Royaume-Uni : une réduction de 86 % des émissions de CO₂, l'embauche en une année d'un million de personnes dans des emplois stables correctement rémunérés, au sein d'un « service national du climat » et la création de 500 000 emplois induits des activités de ce vaste service public. Ce travail vise à convaincre qu'une action résolue en matière de climat créera beaucoup plus d'emplois que la reconversion du secteur industriel n'en détruira. Les promoteurs de cette campagne proposent notamment que les salarié.e.s des secteurs qui doivent être reconvertis soient assuré.e.s de conserver un emploi. La campagne « One million climate jobs » est aujourd'hui

investie par des acteurs associatifs et syndicaux dans plus de cinq pays : le Canada, l'Afrique du Sud, la Norvège, l'Etat de New York, la Grande-Bretagne et le Portugal. Rendre désirable la lutte contre les dérèglements climatiques en termes de créations d'emplois et construire des alliances fortes entre les organisations écologistes et les syndicats, est donc l'objectif affiché de la campagne « One million climate jobs ».

Avec la publication du rapport « Un million d'emplois pour le climat », la plateforme emplois-climat rejoint ce mouvement international.

CONTACTS PRESSE

- **Réseau Action Climat** : Meike Fink - meike@rac-f.org - 06 42 28 45 40
- **Attac** : Maxime Combes - maxime.combes@gmail.com - 06 24 51 29 44
- **FSU** : Julien Rivoire - julien.rivoire@fsu.fr - 06 09 62 05 44
- **Heinrich Böll Stiftung France** : Jules Hebert - jules.hebert@fr.boell.org - 07 61 51 44 41
- **Collectif Roosevelt** : David Feltz - david@collectif-roosevelt.fr - 06 79 53 1164
- **Confédération paysanne** : Michèle Roux - 06 12 66 80 68
- **Union syndicale solidaires** : Didier Aubé - 06 78 75 43 62 - didier.aube@solidaires.org

UN MILLION D'EMPLOIS POUR LE CLIMAT

